Limousin Nature Environnement

- Fédération Limousine pour l'Étude et la Protection de la Nature -

Compte-rendu

Les représentants des Associations affiliées et des membres individuels de Limousin Nature Environnement étaient invités à se réunir au Palais-sur-Vienne le samedi 30 mars 2013 pour participer à l'Assemblée Générale 2012 :

Associations représentées :	
ALBL	Béatrice COMPERE
ALDER	Michel TEISSIER
APBG Régionale de Limoges	Sylvie CHATELUS
ASELCO	Jean LAPLAGNE
ASPEL les amis de Lastours	Jean-Michel MENARD
Barrage	Jean-Paul DELAGE
	Claudine DELY
	Michèle TRICART
	Yvan TRICART
Corrèze Environnement	Cathy MAZERM
	William MAZERM
Croqueurs de Pommes OL	Jacques LAMAUD
	Guénaïl LOISEL
Défense de Marval	Pierre HACHIN
	Monique SAVREUX
GMHL	Guy LABIDOIRE
Jardiniers de la Haute-Vienne	Béatrice COMPERE
Limoges Patrimoine Ancien	Jean-Michel MENARD
SOS Faune Sauvage	Alexandre BLANC
SRL	Antoine GATET
Adhérents individuels :	Geneviève ALBERT-ROULHAC
	Aline BIARDEAUD
	Michel GALLIOT
	Sébastien GENEST
	Sylvie MASGRANGEAS
	F TIBI
Invité :	Paul JACQUEMIN Commissaire aux comptes
Salariés :	Sophie CASSEGRAIN
	Jean-Jacques RABACHE
Excusés :	Yvette et Daniel MELINE / Guéret Environnement
	Danièle POURET / ADPPBL
	Alain ROBY, syndicat des apiculteurs
	REVE Val de Tardes
	Benoit BRULIN adhérent individuel
	Association Patrimoine de Cognac la Forêt
	St Junien Environnement
	Nature et Patrimoine de canton de Laurière

Maison de la Nature
11, Rue Jauvion
87000 – LIMOGES
Tél. : 05.55.32.95.58
e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr

...représentant en Limousin de France Nature Environnement

Le Président, Jean-Michel MENARD, remercie les personnes présentes. Il remercie également Madame le Maire du Palais sur Vienne qui a mis à disposition cette salle pour tenir l'Assemblée Générale de Limousin Nature Environnement.

Jean-Michel avait souhaité que l'AG de LNE se tienne au Palais sur Vienne, qui est une des communes périphériques de Limoges, plutôt sympathique et agréable à vivre, mais qui est confrontée à un certain nombre de problématiques : l'usine Valdi, les retombées de l'incinérateur de l'agglomération de Limoges, une friche industrielle et des stockages de déchets, les travaux de réalisation du contournement nord de Limoges, le projet LVG Limoges-Poitiers … bref de quoi occuper et mobiliser, si possible dans la concertation, une association aussi dynamique que Barrage, membre de Limousin Nature Environnement, qui nous accueille aussi aujourd'hui. Merci.

Il donne la parole à Madame le Maire qui souhaite la bienvenue à LNE pour cette Assemblée Générale et de bons travaux.

1. **Élection des représentants des adhérents individuels à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration pour 2013 :**

Jean-Michel MENARD propose que l'on procède à l'élection des représentants des adhérents individuels. Les seules personnes souhaitant se présenter sont Geneviève ALBERT-ROULHAC, Marc MICHAUX et Michel GALLIOT.

Après vote, Marc MICHAUX et Michel GALLIOT sont élus titulaires et Geneviève ALBERT-ROULHAC suppléante. Ils sont chaleureusement remerciés.

2. **Approbation des comptes-rendus de l'Assemblée Générale de l'exercice 2011 et du conseil d'administration du 11 février 2013 :**

Aucune remarque n'est formulée au sujet des différents comptes-rendus, Jean-Michel MENARD passe aux votes.

Votes :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20
Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'exercice 2011 : adopté à l'unanimité.
Compte-rendu du dernier Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité.

3. **Rapport moral et rapport d'activités de 2012 :**

Jean-Michel MENARD prend la parole pour présenter le rapport moral et d'activité de LNE durant l'année 2012 :

« Quelques considérations générales, en guise de rapport moral, avant de passer au compte-rendu d'activités et de donner la parole à tous ceux qui le souhaiteront :

Rappelons qu'il y a eu, il y a cinq ans, le Grenelle de l'Environnement : un foisonnement d'idées et de propositions traduites dans deux lois – la référence au Grenelle est aujourd'hui dans beaucoup de discussions et d'actes réglementaires.

Mais les grands sujets qui nous préoccupent demeurent, sans réelle prise de conscience politique nationale ou en tout cas de volonté de prendre des décisions très courageuses.

Je citerai en particulier :

- les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, avec notamment la question des transports et de la mobilité durable (thème du prochain congrès de FNE).
- La préservation et la restauration de la biodiversité, et pour une région comme le Limousin notamment, les questions de l'eau et des milieux aquatiques : on assiste à des atteintes permanentes avec les pollutions diverses et aussi à travers la consommation du paysage, la réalisation d'infrastructures (souvent des « grands projets inutiles »), et la question cruciale de l'étalement urbain ...
- les modes de consommation, le gaspillage alimentaire et la non remise en cause du modèle actuel de société dans une mondialisation toujours plus dévastatrice,
- la question de la transition énergétique, de l'abandon des énergies fossiles et de la réduction de la part du nucléaire (non pas par réelles économies, mais par plus de productions alternatives),
- l'agriculture biologique qui peine toujours faute de vrais engagements de soutien,
- l'utilisation des pesticides : toujours plus alors que l'engagement était bien une réduction conséquente ...
- les questions de santé et environnement et bien d'autres encore ...

Lors de la récente campagne présidentielle, l'environnement était absent et il convient de rappeler que c'est FNE qui a lancé le débat avec l'appel des 3000 et son congrès de janvier 2012.

Avec le nouveau Président de la République, s'est tenue en septembre 2012, la Conférence environnementale, lançant en particulier le débat sur la transition écologique, avec une déclinaison au niveau des territoires.

Or, comme pour le Grenelle (rappelons qu'il n'y a pas eu le débat attendu en régions), on attend toujours une initiative en Limousin, de même que dans le cadre du projet de loi biodiversité qui doit être voté à l'automne, des débats en région doivent se tenir. Il y a également la question de la mise en place des trame-verte, trame-bleue qui traîne en longueur ...

Finalement, comme nous le disons depuis toujours, c'est par l'action de terrain et le coup par coup que l'on est contraint de faire avancer les choses, chaque fois que cela est possible par la concertation mais aussi par l'action dure, y compris juridique.

Pour cela il faut des associations fortes, structurées, organisées en réseau, comme l'est le mouvement France Nature Environnement, avec une complémentarité entre bénévoles militants et salariés.

Sur le fonctionnement de Limousin Nature Environnement, le constat est que nous avons bien des difficultés à faire face à toutes les situations, à tous les problèmes.

L'action repose sur des salariés, mais avec les limites que l'on sait sur le financement possible de leurs poste. C'est donc avant tout le constat d'un manque de bénévoles au niveau fédéral ou dans les associations pour assurer le relais de LNE. Mais nous avons sans doute aussi le besoin de mieux nous organiser au sein de la Fédération et entre les associations qui la composent par des réseaux, des groupes thématiques ...

Pour cela il faut que les associations (mais aussi des adhérents individuels) s'impliquent davantage dans la vie de la Fédération, à commencer par le principe basique de paiement de la cotisation annuelle – or, on a assisté en 2012 à une baisse du nombre de cotisations payées par les associations alors que celui des adhérents individuels se maintient.

Par ailleurs, LNE est entrée dans la huitième année de redressement judiciaire sur les 10 prévues, avec pour l'année écoulée un nouveau bilan financier équilibré, mais une trésorerie toujours tendue du fait des retards de paiement des subventions sur projets en particulier européennes.

Je remercie bien évidemment tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la fédération et ses actions, salariés et bénévoles, et qui font que, malgré les difficultés et les insuffisances, LNE est toujours

Maison de la Nature
11, Rue Jauvion
87000 – LIMOGES
Tél. : 05.55.32.95.58
e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr

reconnue comme un interlocuteur de premier plan, ce qui a valu à la Fédération le renouvellement de son agrément environnemental au titre de ses compétences et de sa représentativité.

Jean-Michel pense alors la parole à Jean-Jacques qui nous parle des activités du Centre Nature « La Loutre » :

« En 2012, plus de 11300 personnes ont participé à des animations organisées par LNE.

73 % étaient des jeunes de moins de 18 ans et ont été contactés au cours de 565 journées animations (Contrat territorial Vienne Amont, animations itinérantes en milieu rural, dimanches natures et fête de la nature, quinzaine biodiversité, animations scolaires, formations scolaires, ALSH).

Réalisation d'outils pédagogiques (exposition Alimentation / Jeu Alimentation ...)

La Mission biodiversité : atlas de biodiversité communal, indicateur de biodiversité en Limousin, plan régional d'action en faveur de la Moule Perlière en Limousin.

L'interprétation a permis de produire les plans d'interprétation. (commune d'Auriac, de Queyssac ...)

Participation au réseau RAD.

La représentativité de LNE dans de nombreuses commissions, des colloques et des réunions a représenté 96 journées salariées.

Puis il présente l'activité de la Maison de la Nature :

- Relais des informations de FNE et des associations locales
- Communication de l'association des Croqueurs de pommes
- Répondre aux sollicitations des associations adhérentes
- Revue de presse des manifestations et actions de LNE et de ses associations, communiqués de presse sur les activités
- Mise en place et poursuite des actions de partenariats (Hôpital Monts et Barrages ,RTF, TELIM TV, Legrand....)
- Mise à jour des sites Internet de la Fédération
- Tenue du stand de la Fédération sur les manifestations
- Espace Info Energie

Puis Antoine GATET prend la parole pour nous faire un compte-rendu de l'activité de la cellule Juridique de LNE :

Assistance et formations auprès des associations et membres de LNE

Formations :

Continuité écologique et Hydroélectricité : quel levier pour les associations ?
Conférence Formation sur le droit de l'hydroélectricité (FNE / LNE / COREN / SRL)
Formation gendarmes RAESP : rôle de LNE
Réunions et formations du réseau juridique de FNE : Stage du Réseau Juridique de FNE en Limousin en juin (château de Ligoure).

- Note : Formation DREAL mars 2013 sur le milieu associatif agents DREAL, DDT, DRAF, etc. / Très positif et à renouveler.

Conseils / assistance :

Note régionale sur la réforme de l'agrément et de la représentativité + bilan.
Dossier Bromadiolone : note technique et juridique auprès du CSRPN.

Dossier épandages aériens de pesticides : organisation vigilance et préparation d'actions contentieuses contre autorisations d'épandages, finalement pas accordées.
AREVA : Assistance technique et juridique aux associations locales Creusoises et Corréziennes sur la gestion des anciens sites miniers / CSS / Rapport CESER : ADEX / Oui à l'Avenir / Guéret Environnement / Habitants et Amis de Bellezane (Lien fort évidemment avec actions SRL).

- Avis et assistance diverses téléphoniques : rédaction de statuts, cas locaux d'atteintes à l'environnement

2- Assistance contentieuse :

Actu : dossier de demande d'agrément de la cellule juridique auprès du Ministère de la justice

Dossiers traités en 2011 :

- 2 Dossier contentieux pour la SEPOL : destruction alouette lulu (23) / Chasse buse en 4x4 (deux condamnations obtenues)
- 1 Dossier contentieux GMHL : dossier piégeage de Loutre (audience programmée en juin 2013)
- 1 Contentieux au tribunal administratif de Limoges contre l'autorisation d'extension de l'usine VALDI au Palais sur Vienne. Pour l'association BARRAGE (Rejet de la demande d'annulation mais bilan positif car l'action a contribué à l'obtention d'arrêtés complémentaires et à l'abandon d'une partie du projet)
- 1 Contentieux contre l'autorisation d'extension de la porcherie de Folles + Actions politiques (victoire = annulation de l'autorisation d'extension de l'élevage)
- Plainte panneaux publicitaires + actions lancées avec Association nationale Agir pour les paysages (membre de FNE) : actions sur PNR Millevaches et Ussel à venir en 2013. Obtention du décrochage d'une publicité au Vigen en 2012.

Lancés pour 2013 :

- Refus agrément ASELCO
- Dossiers contentieux Centre de soin (assistance statuts)
- Dossier destruction d'espèces : piégeage à la glu Chardonneret, et piégeage et destruction de buse. Dossiers en lien avec LPO Nationale

Participation / Représentation :

- SAGE Vienne : actions de plaidoyer pour l'écriture juridique du SAGE, en lien avec la fédération Vienne Nature. Rédaction de notes techniques juridiques, participations aux réunions du bureau et bureau restreint de la Commission Locale de l'Eau.
- CODERST eau 87 : plaidoyer pour l'amélioration des arrêtés de renouvellement des étangs, et pour développer les effacements d'étangs irréguliers, en lien avec la fédération de pêche 87.
- CODERST 87 : Soutien de Sylvie Chatelus à sa demande sur volet juridique de certains dossiers

Jean-Michel passe alors au vote pour l'approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2011 :

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Pour : 20
Rapport moral et d'activités pour l'exercice 2012 : adopté à l'unanimité.

4. *Rapport financier 2012, rapport du Commissaire aux Comptes :*

Jean-Michel MENARD donne la parole à Michel GALLIOT pour la présentation des comptes.
L'exercice comptable fait apparaître un excédent de 1 176 €.

Le bilan :
L'actif est en augmentation de 9 %.
Les disponibilités sont en baisse, ce qui montre une fragilisation de la trésorerie.
Les créances sont en nette augmentation (+26%), et proviennent en grande partie des subventions en attente de versement, puisque les créances « clients » sont en diminution.

Le passif :
Le montant de la dette suite au redressement judiciaire s'élève à 29 862 €, il reste 3 ans pour éponger cette dette.
Les autres dettes sont en augmentation en particulier les dettes fiscales et sociales. Elles avaient diminué l'an dernier en passant d'un règlement trimestriel à un règlement mensuel.
Les produits constatés d'avance sont de 37 933 €, ils correspondent à des actions non terminées sur 2012 et reportées sur 2013.
-
Le Compte de résultat
Les charges
Il y a une forte augmentation des charges (+20%) due aux raisons suivantes :

- prise en compte de dotation pour provision pour 20 156 €,
- les achats de matières premières augmentent de 62 % et les achats de marchandises triplent (mais c'est un montant faible de 4 747 €). Ces achats correspondent à des actions 2012 et non des besoins permanents,
- les autres achats externes augmentent de 8 %,
- augmentation des postes salaires et charges (due aux mouvements de personnels : fin de CDD, embauches ponctuelles et augmentation des charges sociales) de respectivement, 7 % et 14 %,
- la dotation aux amortissements est en baisse et ne représentent plus qu'une valeur résiduelle.

Les contributions bénévoles sont estimées du même niveau que l'an dernier, et le loyer du centre nature La Loutre mis à disposition gratuitement par le Conseil Général de la Haute-Vienne est estimé à hauteur de 16 000 €.

Les produits

- Les productions vendues non taxables sont en baisse de 24 %.
- Les productions vendues taxables augmentent, elles, de 246 % pour les biens et de 228 % pour les services. C'est un effet ponctuel pour l'année 2012 et cela ne correspond pas à une tendance de fond.
- Les subventions sont en hausse de 18 %, (il s'agit de subventions pour aide à l'emploi , pour des actions d'éducation à l'environnement ou la gestion d'un espace info-énergie.

- Les produits financiers sont en net recul de 83 %,
- Contrairement à 2011, il n'y a pas eu de produits exceptionnels.

Le ratio produits non taxables/ subventions est encore en baisse, LNE dépend de plus en plus des subventions.

Les cotisations sont en baisse notable, même si le montant est faible par rapport au budget global.

La trésorerie

Elle est de plus en plus tendue par rapport aux années précédentes. Elle est en baisse de 33 %. En parallèle, les dettes ont augmenté (+29 % pour les dettes fournisseurs).

Jean-Michel MENARD remercie Paul JACQUEMIN, notre Commissaire aux Comptes, de sa présence et l'invite à la lecture de son rapport pour l'année 2012 :

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Limousin Nature Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau du conseil d'administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification de mes appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du commerce relatives à la justification des mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques :

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paul JACQUEMIN signalement, en complément du rapport fait par le trésorier, que pour la première fois cette année une provision pour retraite a été passée.

De plus; il nous informe qu'il souhaite ne pas poursuivre son mandat pour cause de retraite.

Aucune autre remarque n'est formulée au sujet du compte-rendu des états financiers, Jean-Michel MENARD passe alors aux votes.

Vote :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20
Rapport financier pour 2012 : adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2013 a été élaboré par Jean-Jacques RABACHE qui est chargé de le commenter, après en avoir distribué une copie à l'assemblée :

« Ce budget a été élaboré à partir du prévisionnel d'activité (conventions et études prévues). Il est prévu en équilibre. »

Jean-Michel MENARD, soumet au vote le budget prévisionnel 2013.

Vote :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20
Budget prévisionnel 2013 : adopté à l'unanimité.

5. *Montant des cotisations*

Le Conseil d'administration a décidé de proposer les mêmes montants que l'an passé. Il s'agit de :

- Associations : 60€
- Adhérents individuels : 18€
- Étudiants, chômeurs : 10€

Aucune remarque n'est formulée et Jean-Michel procède au vote des montants indiqués précédemment.

Vote :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20
Montant des cotisations 2012 : adopté à l'unanimité.

6. *Demande d'affiliation et agrément définitif des associations :*

Cette année nous avons eu la demande de l'association « Isle aux aguets », qui est agréée provisoirement.

Jean-Michel propose un vote pour son agrément définitif.

Vote :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20
Agrément définitif de « Isle aux aguets » : adopté à l'unanimité.

7. *Motions éventuelles et questions diverses :*

Aucunes motions ou questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président remercie les personnes présentes et invite les associations et les représentants des adhérents individuels à se réunir en Conseil d'Administration.

La séance est levée.

Le Président,
Jean-Michel MENARD.

Maison de la Nature
11, Rue Jauvion
87000 – LIMOGES
Tél. : 05.55.32.95.58
e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr